



## 17ème législature

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>Question N° :</b><br><b>2420</b>   | De <b>M. Christophe Blanchet</b> ( Les Démocrates - Calvados )                     | <b>Question écrite</b>   |
| <b>Ministère interrogé</b> > Santé et accès aux soins   |  | <b>Ministère attributaire</b> > Santé et accès aux soins                   |
| <b>Rubrique</b> >assurance maladie maternité  | <b>Tête d'analyse</b><br>>Information des Français quant aux frais réels des soins | <b>Analyse</b> > Information des Français quant aux frais réels des soins. |
| Question publiée au JO le : <b>03/12/2024</b><br>Date de changement d'attribution : <b>24/12/2024</b> |  |  |

### Texte de la question

M. Christophe Blanchet attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur le sujet de la sensibilisation des concitoyens aux frais réels que constituent un passage à l'hôpital, en particulier aux urgences. Alors que les questions de santé sont particulièrement sensibles depuis la crise sanitaire, le coût d'un passage à l'hôpital est encore quelque chose d'obscur pour bon nombre de Français. Pour la majorité d'entre eux, le droit au soin est un service public comme un autre et la « gratuité » de l'accès aux soins une évidence. Or cette gratuité n'est qu'une prise en charge qu'offre la collectivité grâce à la sécurité sociale et les coûts des soins sont presque systématiquement invisibilisés, en particulier après un passage aux urgences. À ce sujet, la remise au patient d'une note reprenant les coûts engendrés par son passage à l'hôpital lors de sa sortie permettrait sans doute de rendre plus perceptible et plus concret au plus grand nombre ce que coûte réellement une hospitalisation. Il lui demande sa position sur une telle proposition et si le Gouvernement étudie actuellement d'autres proposition allant dans le sens d'une meilleure information des Français quant aux frais réels des soins.